

ffgolf®

Fédération Française de Golf

RÈGLEMENT DE SÉLECTION 2020

CHAMPIONNATS D'EUROPE PAR ÉQUIPES SENIORS DAMES

Fédération Française de Golf
Direction Sportive
68 rue Anatole France
92309 Levallois Perret
Tél. : 01 41 49 77 40
Fax : 01 41 49 77 22

E mail : sportif@ffgolf.org Internet : www.ffgolf.org

PRINCIPE GÉNÉRAL :

Les sélections pour les championnats d'Europe par équipe Seniors dames seront réalisées à partir d'un classement spécifique sur **5** épreuves (épreuves sélectives).

Ce classement prendra en compte les résultats des joueuses lors des épreuves sélectives selon les modalités indiquées ci-dessous.

La sélection est faite sous l'autorité exclusive du Président de la Commission Haut Niveau, du Directeur Technique National, de son adjoint, et du Capitaine de l'équipe.

1. LES ÉPREUVES SÉLECTIVES PAR CHAMPIONNAT

<u>DATES</u>	<u>ÉPREUVES</u>	<u>CATÉGORIES</u>
18-19 avril	Grand Prix Seniors d'Hossegor	P
23-25 avril	Open International Seniors Dames, Biarritz le Phare	3
16-17 mai	Grand Prix Seniors d'Amiens	P
30 mai – 1 ^{er} juin	Championnat de France Seniors, Valescure	4
27-28 juin	Grand Prix Seniors du Château d'Avoise	P

P : Catégorie calculée en fonction de la participation des joueuses, selon le barème précisé en annexe 2

2. LES MODALITES D'ATTRIBUTION DES POINTS DU CLASSEMENT

- ① Chaque tournoi possède une catégorie spécifique pour le classement de sélection (qui peut différer de celle attribuée pour le mérite senior).
- ② La joueuse marque les points correspondant à la place qu'elle a obtenue. Les joueuses étrangères sont incluses dans le classement.
Pour toutes les épreuves sélectives Senior Dames, 50% des joueuses au maximum (arrondi au nombre supérieur) marqueront des points. Exemple : 15 joueuses participent à un Grand Prix de catégorie 5, seulement les 8 premières marqueront des points.
- ③ Les points de chaque place sont calculés en application des grilles de points selon la catégorie du tournoi – cf. annexe 1.
Partage des points : En cas d'égalité, les points des places concernées sont partagés entre les joueuses, sauf pour la première place du classement quand un play off a été organisé.
- ④ Les forfaits ne sont pas pris en compte pour déterminer la catégorie de l'épreuve

Le classement sera établi **en additionnant le nombre de points acquis lors des 4 meilleurs résultats (en points) sur les 5 possibles**. Une joueuse ne jouant pas la totalité des épreuves sera classée sur la base des points obtenus lors des épreuves jouées.

3. LA SELECTION : 6 joueuses

Les **3 premières** joueuses **mathématiques** du classement seront qualifiées automatiquement. En cas d'ex aequo, le départage se fera sur les résultats obtenus au Championnat de France. Au cas où une joueuse ne peut pas être sélectionnée, pour quelle que raison que ce soit, la suivante **au classement de sélection** ne sera pas obligatoirement retenue. **Elle sera remplacée par une wild card supplémentaire.** Les **3** autres joueuses seront qualifiées par wild card.

ANNEXE 2

Calcul de la catégorie d'un Grand Prix Seniors

La catégorie d'une épreuve est calculée à partir de 8 joueuses pour les dames et 12 joueurs chez les messieurs. Si ces quantités ne sont pas atteintes, l'épreuve ne rapporte aucun point pour le sélectif.

La catégorie est attribuée en fonction du nombre de points rapportés par l'épreuve. Ce sont les joueurs ayant rendu un score valide lors du 1er tour qui sont pris en compte dans le calcul de la catégorie. Les joueurs forfaits ou disqualifiés lors du 1er tour ne sont pas comptabilisés.

- Pour les messieurs, les 30 meilleurs joueurs dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

- Pour les dames les 15 meilleures joueuses dans l'ordre de l'index rapportent selon le tableau ci-dessous un certain nombre de points. L'addition de ces points déterminera la catégorie de l'épreuve.

Points rapportés par joueur :

❖ Index inférieur à -0,4	20	points
❖ Index arrondi 0	18	« « « «
❖ « « « « « « « 1	16	« « « «
❖ « « « « « « « 2	14	« « « «
❖ « « « « « « « 3	12	« « « «
❖ « « « « « « « 4	10	« « « «
❖ « « « « « « « 5	08	« « « «
❖ « « « « « « « 6	06	« « « «
❖ « « « « « « « 7	04	« « « «
❖ « « « « « « « 8	03	« « « «
❖ « « « « « « « 9	02	« « « «
❖ « « « « « « « 10	01	« « « «

Catégories en fonction du nombre de points obtenus

Messieurs	catégorie	Dames
moins de 150 pts	10	moins de 60 pts
de 150 pts à 200 pts	9	de 61 pts à 80 pts
de 201 pts à 250 pts	8	de 81 pts à 100 pts
de 251 pts à 300 pts	7	de 101 pts à 120 pts
de 301 pts à 330 pts	6	de 121 pts à 140 pts
plus de 330 pts	5	plus de 140 pts